



Avis d'appel à projets

Identification de l'organisme qui passe le marché : SAPL Nantes Métropole Gestion Services
– 14/16 rue Racine – BP 20707 – 44007 NANTES Cedex 1.

Objet de la publicité : Les Ports de Nantes Métropole disposent d'un emplacement à flot pour installation d'une activité à vocation professionnelle sur un bateau avec amarrage à quai disponible à partir du 1^{er} janvier 2024 – Quai Barbusse à Nantes (44 000) - Emplacement numéro 02B001 rive gauche

Taille maximum du bateau : 31m x 5.5m

Présence de connexion normée aux réseaux d'eau, électricité (prise 400 V) et téléphone (abonnements à la charge du porteur de projet) - raccordement possible à l'assainissement collectif.

L'activité souhaitée pourra être :

- un commerce de destination (culture/loisirs, équipement de la personne, équipement de la maison),
- un service (dont salle(s) de réunion),
- ou en lien avec le nautisme, l'économie maritime.

Une partie du bateau devra obligatoirement être ouverte au public afin que soit conservé un lien entre l'Erdre et les usagers ou habitants.

L'activité retenue devra s'intégrer dans son environnement urbain sans générer de gênes pour les riverains (pas de nuisances sonores, etc.).

Le porteur de projet doit intégrer les contraintes relatives à la réglementation (accueil du public, titre de navigation ou certificat d'établissement flottant, assurance etc).

Durée de l'occupation : 9 ans.



Localisation : Quai Barbusse à Nantes (44 000) - Emplacement numéro 02B001 rive gauche



Procédure de passation : Application de l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes publiques pour l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire sur le domaine public.

Critères d'analyse des offres :

- **Compétences et organisation** (expériences professionnelles, moyens humains et matériels dédiés au projet, horaires d'ouverture, etc...) : 20%
- **Proposition d'un concept** (adéquation du projet avec les activités prioritaires définies par Nantes Métropole, projet innovant, tarification envisagée auprès de la clientèle, intégration dans son environnement (ouverture au public, limitation des nuisances pour les riverains...), etc...) : 35%
- **Faisabilité du Business plan** : 35%
- **Réglementation/respect des normes** (accueil du public, titre de navigation ou certificat d'établissement flottant, assurance etc) : 10%

Date limite de candidature : Le 30/09/2023 avant 12h00 – Dépôt des dossiers en voie dématérialisée à : ports-nantes@nge-nantes.fr

Renseignements techniques et administratifs : ports-nantes@nge-nantes.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 05/09/2023